

**Commune d'UCCLE
Echevin de l'Urbanisme
Monsieur M. COOLS
Maison communale
Place Jean Vander Elst, 29
B – 1180 BRUXELLES**

V/réf. : U16/F°720
N/réf. : AA/KD/UCL-2.355/s.596
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le 2 décembre 2016

Monsieur l'Echevin,

Objet : UCCLE. Avenue Jean et Pierre Carsoel, 164-168.
Demande de permis de lotissement. Avis de la CRMS.

En réponse à votre lettre du 28 octobre 2016, sous référence, réceptionnée le 3 novembre, le dossier a été porté à l'ordre du jour de la CRMS du 30 novembre 2016.

La demande se situe dans la zone de protection du site du cimetière du Dieweg. Elle se situe également à proximité de la villa Coene et son jardin inscrits sur la liste de sauvegarde comme monument et site.

Le projet ne porte pas atteinte au cimetière protégé et à sa zone de protection, ni à la villa Coene. La CRMS ne formule dès lors pas de remarques particulières.

S'il y a lieu, la DMS proposera à la Commission de concertation des conditions particulières pour améliorer le projet.

Veillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copies à : - B.D.U. – D.M.S. : Mme M. Kreutz ;
- B.D.U. – D.U.